

## **RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son cinquième rapport :

### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 14 janvier 2022, à 13 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

### **Question à l'étude :**

Le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

### **Composition du Comité :**

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié le 19 novembre 2020, le 3 décembre 2020, le 18 mai 2021 et le 1<sup>er</sup> décembre 2021, l'application du paragraphe 82(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 14 janvier 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. GUENTER;
- M<sup>me</sup> la *ministre* GUILLEMARD;
- M. KINEW;
- M. PEDERSEN;
- M. SALA;
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu :

- M. PEDERSEN à la présidence;
- M. GUENTER à la vice-présidence.

### **Personnes étant intervenues :**

- M<sup>me</sup> Jay Grewal, *présidente-directrice générale*, Régie de l'hydro-électricité du Manitoba;
- M<sup>me</sup> Marina James, *présidente du conseil*, Régie de l'hydro-électricité du Manitoba.

### **Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

---

M. PEDERSEN

Le 14 janvier 2022